

CADA D'AUCH & ISLE JOURDAIN

3 quai des Marronniers, 32000 Auch

Le Cada (Centre d'accueil pour demandeurs d'asile) accueille, héberge et domicilie les demandeurs d'asile orientés par l'Ofii pendant la procédure d'asile. Les personnes y sont accompagnées dans leurs démarches administratives, juridiques et sociales, en partenariat avec les collectivités territoriales et le tissu associatif local. Enfin, il prépare à l'intégration par l'emploi et le logement les usagers qui ont reçu une protection internationale.

Année d'ouverture : 2003

Capacité au 31/12/2023 : 210 places

Extension au cours de l'année : 14 places

Nombre de places LGBTQI+ : 11 places

Nombre de logements gérés : 62, dont 22 dans le parc social et 40 dans le parc privé

PUBLIC ACCUEILLI

354 personnes accueillies en 2023 dont **33** personnes LGBTQI+

RÉPARTITION DES ADULTES PAR GENRE

44 % de femmes | 66 % d'hommes

PROFIL DU PUBLIC

16 % de familles monoparentales
55 % d'isolés | 29 % de familles
18-25 ans | 10 %

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES

Russie : 39 personnes | 11 %
Guinée Conakry : 35 personnes | 9 %
Afghanistan : 32 personnes | 9 %
RD Congo : 23 personnes | 7 %
Arménie : 22 personnes | 6 %

ACTIVITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT EN 2023

164 personnes (78 ménages) entrées | **161** personnes (71 ménages) sorties | **18** mois de séjour en moyenne

94 % d'occupation en moyenne | **160** personnes accompagnées pour l'affiliation à l'Assurance maladie

93 personnes aidées pour la procédure devant l'Ofpra | **50** personnes aidées dans leurs démarches auprès de la CNDA | **51 %** de protections accordées (Ofpra et CNDA)

AUTONOMISATION ET INSERTION DES BÉNÉFICIAIRES D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE (BPI)

85 personnes BPI (44 ménages) hébergées | **7** mois de séjour moyen pour les réfugiés à compter de l'obtention d'une protection internationale

13 mois de séjour moyen pour les BPS (bénéficiaires de la protection subsidiaire) à compter de l'obtention d'une protection internationale

INSERTION PAR LE LOGEMENT

64 personnes (30 ménages) BPI sorties du dispositif

32 % en logement pérenne | **21 %** en hébergement temporaire